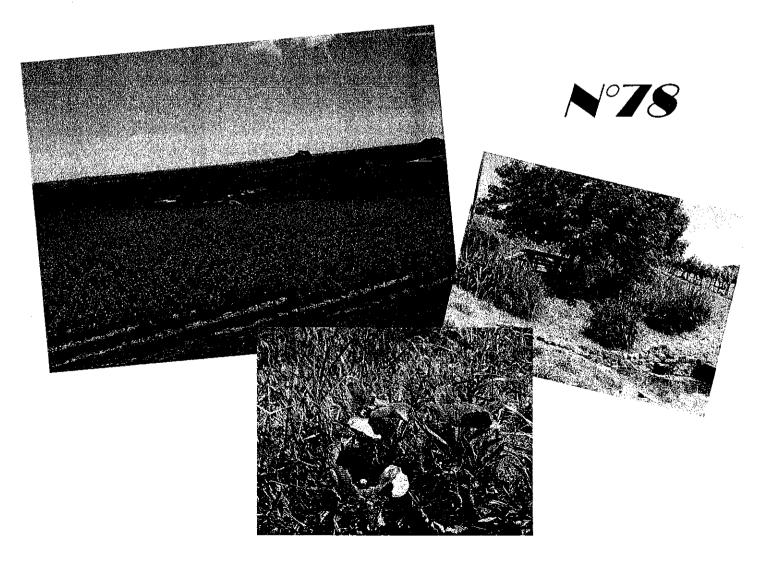
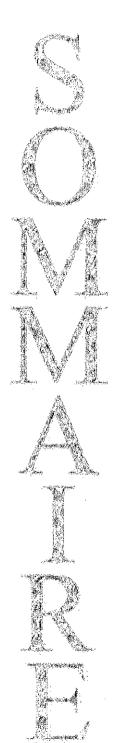
SAILLANS

奥 电 夜 夜 夜 夜 夜 夜 南 中 中 夜 夜



ar bulling of the course





Le Mot du Maire

Page 1-7 Compte rendu des réunions du Conseil

Page 8-9 Communiqué

Page 10 Etat civil

Page 11-12 Voyage à Saillans (Drôme)

Les pages des Associations :

Page 13 L'Amicale des Parents d'élèves

Page 14-15 Tou'Zazimut

Page 16-21 Les Amis de l'église

Page 22 Le Fusil Saillanais

Page 23 La Boule Saillanaise

Page 24-25 Professions libérales

Page 26 Repas de quartier

Page 27-28 Sport Vacances 2013

Page 29 Permanences du Conseiller architecte de la CAUE

Page 30-34 Fest'arts

Page 35 Annonces

Page 36 Appel à idées

Page 37-39 Jeux

Page 40 Annuaire pratique

Le Mot du Maire...



Chers Administrés....Chers Amis...

L'été arrive à pas de velours...Cet été dont on a tellement besoin pour afficher le sourire et la bonne humeur..

Malgré la grisaille de ces derniers mois, le Conseil Municipal n'a d'autres préoccupations que de faire avancer les dossiers en cours, de défendre les intérêts de la commune auprès d'instances de regroupement, d'essayer d'être au plus juste dans les décisions qui sont prises au risque d'être critiqué injustement.

La modification du Plan Local d'urbanisme, afin de prendre en compte les remarques des services de l'Etat est en cours. Il n'y aura pas de changement dans le zonage seulement un approfondissement de certains points notamment sur l'assainissement.

Les travaux de la convention d'aménagement du bourg prennent encore du retard. En effet, il faut savoir qu'actuellement lorsque l'on dépose un dossier, on reste tributaire des différentes institutions qui nous attribuent les subventions et pour certaines, elles peuvent être obtenues entre 2 et 4 ans après. Bien entendu, il n'est pas question de lancer les travaux tant que nous n'avons pas tous les arrêtés de subventions auxquels nous pouvons prétendre.

Ce n'est pas pour autant que nous restons sans rien faire, des travaux importants ont été faits dans les logements communaux, ressources non négligeables du budget communal.

Les travaux de voirie vont bientôt commencer, plusieurs voies communales seront rénovées dont la voie communale de la Palus, route très peu empruntée par une grande partie des Saillanais mais qui se doit au même titre que les autres d'être entretenue. D'autant plus, qu'elle reste une des voies des plus agréables pour les balades. On oublie souvent que Saillans compte plus de 200 hectares dans cette palud sur les 620 qui représentent la superficie de la commune. Je m'attache très souvent à rappeler qu'un bon tiers du Lac des Dagueys est sur la commune de Saillans.

Comme chaque année, je terminerais ce bulletin de l'été, en souhaitant bonne chance à tous les étudiants qui sont en pleine période d'examens, de très bonnes vacances à tous et rendez-vous en septembre pour le bulletin de rentrée.

Bien à vous,

Martine TILLET-FAURIE

Réunion du 29 mars 2013 à 18 heures 30

L'an deux mille treize, le vingt-neuf mars, à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Saillans s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Madame Martine TILLET-FAURIE, Maire.

Etaient présents :

Mesdames Martine TILLET-FAURIE, Isabelle GOBINAUD, Bénédicte VARREON

Messieurs François MARTINEAU, Jean TILLET, Gabriel CHANSARD

Etaient absents:

Mesdames Isabelle DUPUY, Brigitte RULLIER-LOUSSERT, Monsieur Olivier

GOUJON

Madame VARREON est nommée Secrétaire de séance.

Réforme des rythmes scolaires : report de la date d'effet de la réforme

Vu le code de l'éducation,

Vu le décret n° 2013-77 du 24 janvier 2013 relatif à l'organisation du temps scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires

Considérant les conclusions de la réunion de la commission extra-municipale associant les enseignants et les représentants des associations de parents d'élèves tendant à demander le report à 2014 de la réforme des rythmes scolaires pour les raisons suivantes :

- Impossibilité de chiffrer les dépenses engendrées par cette réforme

- Difficultés d'organisation compte tenu du délai très court pour la mise en place
- Incertitudes concernant les financements
- Incertitudes concernant l'encadrement des activités. Aucune information n'est encore disponible sur les qualifications que devra détenir le personnel d'encadrement et sur un éventuel agrément par l'éducation nationale
- Difficultés pour les petites communes de recruter des intervenants pour assurer les activités périscolaires

Considérant que le décret ouvre la possibilité de décider de différer d'une année l'entrée en application de la réforme des rythmes scolaires. Madame le Maire fait part à ses collègues, qu'en date du 19 mars 2013, un courrier à Monsieur le Directeur Académique des Services de l'Education Nationale lui a été adressé, sollicitant un report de la date de mise en œuvre de cette réforme.

Dans ces conditions, après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité des membres présents de solliciter une dérogation pour reporter à la rentrée scolaire 2014-15 la mise en œuvre des nouveaux rythmes scolaires, et notamment l'organisation des trois heures hebdomadaires d'accueil des écoliers dans l'école communale.

Questions diverses

Madame le Maire fait le point avec les membres du Conseil, des travaux à prévoir dans les logements communaux, à savoir :

- Réparation d'une fuite d'eau, située sous l'immeuble situé 13 et 14 Le Bourg
- Changement en 2013 d'une chaudière devenue vétuste dans l'un des logements à Reynaud
- Changement en 2014 de la chaudière de la mairie qui alimente également l'école et le restaurant scolaire

Réunion du 11 avril 2013 à 18 heures 30

L'an deux mille treize, le onze avril, à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Saillans s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Madame Martine TILLET-FAURIE, Maire.

Etaient présents :

Mesdames Martine TILLET-FAURIE, Bénédicte VARREON,

Isabelle

GOBINAUD,

Messieurs François MARTINEAU, Jean TILLET, Gabriel CHANSARD

Etaient absents:

Mesdames Isabelle DUPUY Brigitte RULLIER-LOUSSERT, Monsieur Olivier

GOUJON

En excédent reporté à la section de fonctionnement (recette non budgétaire au compte 110/ ligne budgétaire R002 du budget N+1) €
TOTAL (A1)
Résultat déficitaire (A2 en report en compte débiteur)
(recette non budgétaire au cpte 119 déficit reporté à la section de fonctionnement D002€

- Transcription budgétaire de l'affectation du résultat

Section de F	onctionnement	Section d'in	vestissement
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
D002 : Déficit reporté	R002 : Excédent reporté :	D001 : Solde d'exécution N-1 : 39.644,60 €	R001 : Solde d'exécution N-1
	92.798,85 €	37.011,00 V	R1068 : excédent de Fonctionnement capitalisé : 39.644,60 €

Vote des trois Taxes

La commission des finances, après préparation du budget, propose au Conseil Municipal de voter les taxes comme suit :

TAXE	Pour mémoire (année 2012)	Année 2013
Habitation	14,89 %	15,34 %
Foncière bâties	22.44 %	23,11 %
Foncière sur non bâties	55,71 %	56,82 %

Le Conseil Municipal vote pour cette proposition à l'unanimité des membres présents.

Vote du Budget Primitif 2013

Le Maire propose le budget primitif 2013 élaboré en commission des finances en date du 4 avril 2013. Il s'équilibre comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT:

· ·	PROPOSITIONS
	ET VOTE
DEPENSES	
011 : Charges à caractère général	124 156 €
012 : Charges de personnel et frais assimilés	193 950 €
65 : Autres charges de gestion courante	27 272 €
66 : Charges financières	5 640 €
022 : Dépenses imprévues	0€
023 : Virement à la section d'investissement	117 487 €
042 : opérations d'ordre entre section	1 321 €
TOTAL	469 826 €
RECETTES	
70 : Produits des services, du domaine et des div.	15 189 €
73: Impôts et taxes	155 511 €
74 : Dotations, subventions, participations	146 528 €
75 : Autres produits de gestion courante	59 800 €
002 : Résultat reporté	92 798 €
TOTAL	469 826 €

Nos participations financières au divers Syndicats Communaux sont les suivants :

œuvre tout type d'actions pouvant en découler (transports des personnes âgées et handicapées), transports repas à domicile, résidence pour personnes âgées).

REMPLACE PAR:

c) Action Sociale d'Intérêt Communautaire

Les projets et actions dans le domaine social sont considérés d'intérêt communautaire dès lors qu'ils s'adressent à des bénéficiaires résidant dans toutes les communes de la communauté et qu'ils contribuent à resserrer le lien social entre les habitants. Ne relèvent pas de cette définition, les actions menées dans chaque commune par le biais des CCAS.

Sont déclarés d'intérêt communautaire :

- Les actions en faveur du maintien à domicile :
 - le portage de repas au domicile des personnes âgées.
 - la gestion du service d'aide et de maintien à domicile des personnes malades, âgées dépendantes ou handicapées principalement (voir règlement intérieur).

> Les actions en faveur de la mobilité : transport des personnes à mobilité réduite, les personnes âgées de plus de 75 ans ou fragilisées et le public en insertion en complément des compétences explicitement exercées par le Conseil Général de la Gironde.

> Les actions en faveur de l'insertion professionnelle des jeunes ou des publics en difficulté

Madame le Maire rappelle que ce transfert de compétence doit être décidé par délibérations concordantes de l'organe délibérant de la Communauté de communes du Canton de Fronsac et des conseils municipaux des 18 communes se prononçant dans les conditions de majorité requise.

Le respect du délai de 3 mois pour se prononcer étant respecté, Madame le Maire soumet à l'aval des élus municipaux la modification des statuts telle que présentée ci-dessus.

Voix contre: 0 Abstention: 0 Voix pour: 6

Après en avoir délibéré, les élus municipaux se prononcent à l'unanimité des membres présents pour autoriser Monsieur le Président de la Communauté de Communes du Canton de Fronsac à modifier les statuts communautaires en faisant apparaître dans la clause « action sociale » la compétence « Aide à domicile ».

<u>DEMANDE D'ADHÉSION AU S.I.V.U DU CHENIL DU LIBOURNAIS FORMULEE PAR LA COMMUNE DE PUJOLS SUR DORDOGNE</u>

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

VU l'arrêté préfectoral en date du 17 NOVEMBRE 1983 -modifié successivement les 1er OCTOBRE 1991, 17 FÉVRIER 1993. 6 AOÛT 1993. 29 MARS 7 NOVEMBRE 1996, 26 MAI 1997, 27 AVRIL 1998, 27 AVRIL 1999, 5 NOVEMBRE 1999, 5 AVRIL 2000, 6 JUILLET 2000, 10 JANVIER 2001, 13 JUIN 2001, 14 MAI 2002, 12 SEPTEMBRE 2002, 21 AOÛT 2003, 13 AOÛT 2004, 20 AVRIL 2005. 7 JUIN 2006 29 JANVIER 2007, 21 MAI 2007, 1er JUILLET 2009, 18 JUIN 2010 et 7 AOÛT 2012- portant création du Syndicat Intercommunal à Vocation Unique du Chenil du Libournais regroupant, initialement, 53 communes de l'arrondissement de LIBOURNE,

VU la délibération en date du 1^{er} MARS 2013 par laquelle le conseil municipal de la commune de PUJOLS SUR DORDOGNE sollicite son adhésion au S.I.V.U. du chenil du Libournais,

VU la délibération du comité syndical du SIVU du chenil du Libournais en date du 18 MARS 2013 acceptant la demande d'adhésion dont il s'agit,

Personnel communal:

Ecole:

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que le contrat, en CUI d'aide maternelle, de Madame Laurence DE MECQUENEM se termine le 5 septembre prochain.

Considérant qu'il faut prévoir le remplacement suite à cette fin de contrat et dans l'attente de l'application de la réforme des rythmes scolaires à 4 jours et demi prévue pour la rentrée 2014, Madame le Maire propose d'engager à compter du 3 septembre 2013 un personnel pendant 1 an pour une durée hebdomadaire de 20h en CUI.

Dès la rentrée 2014, une personne sera embauchée en Contrat d'Avenir, pour une durée hebdomadaire de 35h, ayant les aptitudes requises pour gérer les animations définies par l'Etat.

Bibliothèque:

Madame le Maire fait part au Conseil Municipal que le contrat de Madame Céline TERRIER se termine le 30 juin prochain, Madame Céline TERRIER accepte la proposition de renouvellement jusqu'au 31 décembre 2013.

- Tarif salle des fêtes :

Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'après étude des frais de fonctionnement et malgré la fréquence de location de la salle des fêtes, les recettes sont insuffisantes au bon fonctionnement de celle-ci. Par conséquent, Madame le Maire propose au Conseil Municipal de modifier et d'augmenter le tarif de la location de la salle des fêtes.

Actuellement le tarif pour les habitants de la commune est de 100 € le 1^{er} jour et 35 € le lendemain et de 300 € pour les hors commune.

Le Conseil Municipal décide de passer le tarif à 135 € le week-end pour les habitants de la commune et à 450 € pour les hors commune. Le tarif du nettoyage reste le même, soit 80 €.

La gratuité de la salle pour les associations de Saillans reste inchangée.

- Voyage Saillans (Drôme):

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que le voyage à Saillans dans la Drôme prévu le 27 et 28 octobre prochain se concrétise, à ce jour prêt de 35 inscriptions.

- Point sur la CAB:

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que la subvention pour l'enfouissement des réseaux électriques n'a pas été retenue au budget 2013 du SDEEG. Par conséquent, la commune va devoir attendre le budget 2014 pour commencer les travaux de la CAB.

- Point sur le PLU:

Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'une réunion pour la révision du PLU est prévue le 14 juin prochain en présence de Monsieur RAILLARD (DDTM) ainsi que du Cabinet d'Etudes Global Ingénierie /Métropolis.

- Questions diverses:

En raison du départ de Madame LAMBERT Christiane, gérante du restaurant Les Catalpas du 1^{er} mai 2007 au 30 novembre 2012, celle-ci demande que sa caution lui soit remboursée. Après recherche aucune caution n'a été versée en 2007. La trésorerie lui enverra un courrier justifiant le non remboursement de cette caution.

Réhabilitation des lavoirs:

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal le projet de rénovation des lavoirs de la commune afin de préserver le patrimoine ancien.

Madame le Maire propose de déposer une demande d'aide financière au Conseil Général de la Gironde afin d'effectuer les travaux.

Madame le Maire propose les services de la Régie Territoriale de Services du Libournais afin de favoriser les emplois d'insertion.

Le coût de l'opération s'élève à 9.623 € HT.

Le Conseil Municipal décide de demander une subvention au Conseil Général de la Gironde pour un montant de 2.574 €.

RAPPEL À TOUS NOS ADMINISTRÉS :

INCINERATION DES VEGETAUX:

Nous vous rappelons que l'incinération des végétaux (tonte, taille de haies, etc.) est interdite du 15/03 au 30/04 et du 01/07 au 30/09 (Arrêté préfectoral du 11 juillet 2005). Elle est tolérée du 01/05 au 30/06 et du 01/10 au 14/03 sur autorisation municipale. Le mieux étant évidemment de les porter en déchetterie.

LAMPADAIRES EN PANNE:

Dès que vous constatez un dysfonctionnement au niveau des lampadaires, merci de le signaler en mairie, sans oublier de relever le numéro inscrit sur le lampadaire.

POCHES JAUNES

Nous vous rappelons que les poches jaunes, distribuées gratuitement par le SMICVAL via la mairie, ne doivent servir qu'au tri sélectif.

NOM ET NUMÉRO D'HABITATION

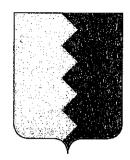
Pour une bonne distribution de votre courrier, veillez à mettre votre nom et le numéro de votre habitation sur votre boîte aux lettres. Les facteurs vacataires ne vous connaissent pas forcément. Les services de La Poste peuvent nous obliger, à l'instar de GALGON et VILLEGOUGE, à changer les noms des rues si les facteurs perdent trop de temps à vous trouver. Ces changements représentent des frais importants pour les collectivités mais également pour les administrés.

Pour votre information:

Vous pouvez déposer vos bouchons en plastique à la mairie. Nous nous chargerons de les faire parvenir à l'Association « Les Bouchons d'Amour » (acquisition de matériel pour personnes à mobilité réduite, opérations humanitaires ponctuelles, etc...



WEEK-END A SAILLANS (DROME)



Salon des vins

25, 26 et 27 octobre 2013



Clairette de die / Fronsac

Départ en bus de Saillans (33) le vendredi à 13h00 Retour le dimanche en fin de soirée

Les Saillanais seront logés chez l'habitant ou pour celles et ceux qui le souhaitent à l'hôtel ou au camping municipal



25/10 : Arrivée le soir vers 20h - Accueil des participants

26/10:

9h00 - 11h00 : Visite cœur de village

13h30 - 17h00 : Randonnée pédestre découverte des 3 Becs



08h30 -11h30 : sorti VTT - descente du col de la Chaudière ou

9h00 - 11h30 : Visite cave Raspail + cabanons + Drôme provençale (plantes aromatiques et médicinales, cosmétiques

bio...)

14h30 - 17h30: Visite cave Domaine des 3 Becs + cabanons

Pour les personnes inscrites aux différentes visites, les repas seront pris dans les restaurants de Saillans Pour les exposants du salon, les repas seront pris en commun sur place à la salle des fêtes











Comme chaque année, la kermesse de l'école s'est déroulée dans la joie et la bonne humeur.

C'était le 29 Juin 2013. Un début prometteur avec le spectacle fait par les enseignants et les élèves. A la fin du spectacle retour dans la cour de l'école afin de faire les différents jeux installés. Des jeux pout tout âge, allant de la pêche à la ligne pour les tous petits au jeu de la pêche à la bouteille pour les plus grands. Et pour finir, un bon moment festif autour d'une grillade. Et accompagné de musique entrainante.

Alors un grand merci à tous ceux qui étaient présents, tous ceux qui ont participé et aidé lors de cette soirée. Sans oublier Monsieur Lajus, sans qui nous n'aurions pas eu de musique.

A bientôt pour un autre rendez vous avec l'amicale des parents d'élèves.

Le Bureau.







Eglise Saint Seurin de Saillans, XVII°, Croix classée, XVI° Photo Ph Roy.

UNE PAGE D'HISTOIRE

atin Sethans, qui veut dire «saillie». Le "Port de Saillans" ou l'on trouve en complètement détruite en 1672. On «Le nom de SAILLANS, viendrait du premier village se situait au lieu dit Selhans. Cette première église a été archives départementales les dépenses de la de Saillans ne de Saillans ne emonte pas plus haut que le XVII ème démolition sur le Conseil de Fabrique. siècle, et cependant son sanctuaire est voûté en ogive et sa porte L'ancienne église était située au sudest de l'actuelle et près du port; elle que le monument dont nous nous occidentale est du même style. tomba par vétusté. Telle est l'opinion établie dans le pays. Nous pensons est d'une plus haute antiquité. Il fût d'abord une chapelle à patronage laïque cédée à la paroisse oar le Seigneur Arnaud de Carle, comme cette chapelle ne pouvait orsque l'église primitive fût détruite, et suffire à contenir les fidèles, on lui ajouta un bas-côté au nord. Elle était à a collation de l'abbé du Guîtres, equel avait un prieur dans la paroisse. 398 l'église Sanctus Severinus occupons etrouve

pour 39 F de ses biens. Mais le chapitre revenus ceux d'un grand nombre de chapelleries du diocèse. Arnaud de Carles consentit à cette union et le chapitre s'empara des fiefs et des chapellerie. Ils passèrent après 1666 Celui-ci vendit au profit du Roi en 1576, le Cardinal de Sourdis l'autorise le 4 «gaudences» qui dépendaient de la dans les mains de la Fabrique de la Cathédrale St André de Bordeaux. On de St Seurin de Bordeaux étant pauvre, retrouve une réparation de cette a soutenir et on refit aussi la façade. construction d'un arc boutant en 1839. cimetière se trouvait au «Port de Saillans ». Dans les années 1900 (?), lors On sait avec certitude que le premier Enfant du XIVème siècle est classée église en 1661 : trois arcs boutants pour d'un défonçage, on mit à jour une classée monument historique en 1907. croix sculptée du XVIème siècle. Elle fut Je même la statue de la Vierge à Dans les archives on trouve novembre 1616 à annexer à monument historique depuis 1951.»

Extrait de documents conservés aux Archives Départementales.

Européennes du PATRIMOINE

14 et 15 septembre 2013

Questionnaire de participation à renvoyer avant le 31 mai 2013

raison des délais d'imprimerie, renseignements qui nous parviendront après cette date ne pourront pas figurer dans la brochure

Réalisé en Aquitaine, à partir des renseignements collectés par ce questionnaire, le programme régional des Journées du patrimoine sera distribué fîn août.

Merci de rédiger votre programme sur ce questionnaire afin de faciliter le travail de saisie.

Thématique

oaaque , 1313-2	1013 : Ce	ent ans	de prot	ection"
Inform	nations gén	érales		
Nom du monument ou de l'anim Adresse: Mairie 3311	ation : Ed	elise s	St SEUR	Rin
Code postal : 33141 Commun	e: SAil	LANS	-	
Numéro de téléphone communiqué au	public : \mathcal{M} (urie (5, 57	-84-32-40
Site internet ;				
Ouverture : première participe de ouverture excepti ouverture habitue participe à un circ	ionnelle pour	les Journé	es du Patrim	=
Accès pour les personnes à mobilité ré		□ total	K partiel	□non
Protection Monument Historique :	🗘 protég	jé	-	non protégé
Description sommaire du monument:	Eglise	XVII	e.	
Période(s) historique(s) :	Vierge	a l'E	infaut b	Albahre Polychrome 2004
بد ا	XIVe	Resta	uree cu	2004
T. a.e.	fonds	Bapti	smaux	Grille ouvrageé
	Peintu	vov w	urales.	Le Choeur

croix classée H. Hist. en 1907 19 XVII descriptéf sur place



Direction Générale Adjointe chargée de la Vie Culturelle, de la Communication, de l'Environnement et du Tourisme

Direction de la Culture et de la Citoyenneté

Monsieur Henri TROCARD Président de l'Association des Amis de l'Eglise Hôtel de Ville 33141 SAILANS

Réf. à rappeler : DCC / Pôle Administration et Coordination Générale Affaire suivi par Christelle BEYLOT Tel 05.56.99.33.33 poste 55. 87

Bordeaux, le 8 FEV. 2013

Objet : Restauration du chemin de croix

Monsieur le Président,

Vous avez sollicité le soutien financier du Conseil Général pour la restauration du chemin de croix.

Lors de sa réunion du 20 décembre 2012, l'Assemblée Départementale a modifié le règlement d'intervention du dispositif des associations de mise en valeurs des monuments historiques en limitant son aide à la rénovation du bâti à l'exclusion des objets mobiliers.

Aussi, malgré l'intérêt que présente votre projet, j'ai le regret de vous faire connaître qu'il ne m'est pas possible de lui réserver une suite favorable.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Eric des GARETS



Depuis un mois, la Boule Saillanaise a repris les entrainements le vendredi soir. Comme l'an dernier, l'Amicale des Parents d'élèves nous a permis d'organiser le premier concours de la saison le jour de la kermesse de l'école, le 29 juin dernier. Un grand merci à eux!

Nous vous informons d'ores et déjà des dates prévisionnelles des prochains concours :

- Samedi 20 juillet
- Samedi 24 Août
- Samedi 21 septembre
- Samedi 19 octobre

Des affiches seront apposées à la Mairie pour vous informer des heures et lieux des manifestations.

Nous sommes à votre écoute si vous avez des questions.

Alors, n'hésitez pas à venir nous rejoindre!

Nous vous attendons tous très nombreux!

Le Bureau

Pour plus d'information vous pouvez contacter le Président de l'Association au 06 76 50 92 04



SARL GF SERVICES

Guillaume Faurie Taille, Effeuillage mécanique, Vendange...

7 reynaud 33141 SAILLANS

0623602396

faurie.guillaume33@gmail.com



Les Catalpas Restaurant cardeneau nord 33141 Saillans

rest:0557.74.2921 part:0647.41.9347 laulet33@hatmail.fr



Brico Services

Stéphane Vieillard Reynaud 33141 Saillans Tál: 06 37 45 40 79

plan / image3D / maguette

Helene ROY 0687207449 3 cardeneau 33141 SAILLANS

brindarchi@hatmail.fr / www.brindarchi.fr

DESSIONTRICE / NOQUETUSTO

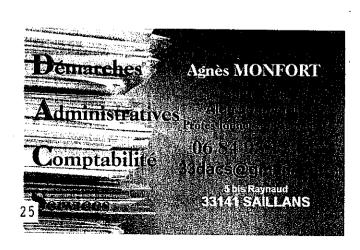


Æéloïse Restau

06 48 09 07 45 contact@hessential.fr

www.hessential.fr





Communauté de Communes Du Canton de Fronsac

port Vacances

été 2013

Char à Voile, Canoë, Accrobranche, Piscine, Tir à l'Arc, Course d'Orientation, sports collectifs etc....

Du 3 juillet au 2 août pour les enfants gés de 10 à 14 ans



Renseignements et inscriptions au : 05 57 84 07 08









PICHE D'INSCRIPTION

A participer au Sport vacances été 2013 : (Chaque enfant peut s'inscrire sur 2 semaines au choix. En fonction des places disponibles, il sera possible de s'inscrire sur une 3° semaine).

choix. En fonction des places disponibles, il sera possible de s'inscrire sur une 3° semaine).

Du lundi 08 juillet au vendredi 12 juillet 2013

Du lundi 15 juillet au vendredi 19 juillet 2013

Du lundi 22 juillet au vendredi 26 juillet 2013

Du lundi 29 juillet au vendredi 02 août 2013

ate: Signature:

Ton agenda du Sport Vacances Au Gymnase de VERAC

Après-midi	Tir à l'arc Hand Ball / Basket	Base Ball	r & A à Saint Savin ympiades rientation,	Tir à L'arc Ultimate	Tir à L'arç Jeux Traditionnels
Matin	Tir à l'arc Hand Ball / Basket	Badminton Tennis de Table	Parc de Loisirs Nat & A à Saint Savin Jeux d'Olympiades Course d'Orientation.	Tir à L'arc Ultimate	Tir à L'arc Jeux Traditionnels
Du 08/07/13 au 12/07/13	80 IGNOT	MARDI 09	MERCREDI 10	JEUDI 11	VENDREDI 12

Après-midi	Disc Golf	Tir à L'arc Jeux sportifs venus d'ailleurs	Canoë À Neuvic (Dordogne) Fournir un brevet de natation de 25 mètre.	Ultimate	nate, tir à l'arc, e, Pétéca)
Matin	Ultimate 6ym	Tir à L'arc Basket	Canoë À Neuvic (Dordo Fournir un brevet de de 25 mètre.	Piscine	Olympiade (Ultimate, tir à l'arc, Sarbacane, Pétéca)
Du 22/07/13 au 26/07/13	LUNDI 22	MARDI 23	MERCREDI 24	JEUDI 25	VENDREDI 26

7 L L L L L L L L L L L L L L L L L L L	Matin	Après-midi
21	Hockey Base Ball	Hockey Base Ball
MARDI 16	Jeux d'Opposition Hockey	Football
MERCREDI 17	Parc Acrobatique Arbor & Sens à St Genès de Lombaud Accrobranche	e Arbor & Sens de Lombaud ranche
JEUDI 18	Course d'Orientation	Badminton Tennis de Table
VENDREDI 19	Tournois sports Collectifs (Hockey, Football)	ts Collectifs 'ootball)

Du 29/07/13 αu 02/08/13	Matin	Après-midi
LUNDI 29	Char à À Mon	Char à Voile À Montalivet
MARDI 30	Foot Us	Badminton Tennis de Table
MERCREDI 31	Piscine	Pétanque
JEUDI 01	Rugby	Pétéca Speedminton
VENDREDI 02	Foot Australien	Jeux Traditionnels

LES PREALABLES

« LA RUE PREND LES CHAMPS » PREALABLES DE FEST'ARTS 2013



Cinq ans d'expérimentation sur le territoire

libournais et depuis 2 ans sur le territoire élargi à l'agglomération avec les préalables au festival international des arts de la rue : Fest'arts.

Déjà 16 communes et bien sûr Libourne qui ont organisé ces rendez-vous d'un autre genre, festifs et culturels où les associations, les élus et les populations se sont mobilisés pour faire vivre ces moments de fête où « la rue prend les champs ».

Avec 5 nouvelles communes associées au projet, 4 compagnies, 4 projets artistiques à vivre en famille: le cirque, la comédie, le cinéma et les arts graphiques. Des moments de convivialité à construire, de nouveaux partages avec le spectacle vivant dans de nouveaux espaces à investir.

Vendredi 2 Août 2013 Les Billaux (stade des Billaux, rua du Bocage) www.lesbillaux.fr

- 19h, « Charrette » compagnie Les Buffalo Girls
- Repas proposé: apéritif hors d'œuvre (3) viande et légumes fromage tartelette, vin et café en supplément - 10 € par adulte / 8 € par enfant de -12ans. Autres possibilités de restauration auprès de divers stands. Animation musicale entre les 2 spectacles.
- 22h, « Le Film du dimanche soir ! » compagnie Annibal et ses Eléphants.

 Pour tous renseignements : Mairie, 05 57 51 11 76 / mairie.lesbillaux@wanagoo.fr

Samedi 3 Août 2013 <u>Tizac-de-Lapouyade (foyer rural)</u>

- 19h, « Ça cartonne à Washington » Cottectif Prêt-à-porter
- Repas proposé: à partir de 19h30, dégustation des produits viticoles, repas champêtre à composer sur place avec le marché nocturne. « SAVEURS ET TERROIR » (repli prévu en cas de pluie).

Animations: Le duo « DJAMANO », avec sa guitare et son violon, enchantera nos oreilles, et nous fera danser au son du SWING et du JAZZ MANOUCHE entre les deux spectacles.



Depuis plus de 20 ans, à Libourne, nous cherchons le temps d'un festival, à inventer de nouveaux modes d'approches, de nouveaux liens avec les gens, de nouvelles configurations scéniques.

Fest'arts a donné à son public une liberté de choix, une autre manière de voir, en retrouvant le goût du risque et de l'audace.

Avec cette 22^{ème} édition de Fest'arts, les arts de la rue seront de tous les espaces. La caravane Fest'arts va sillonner les villes et les villages du territoire de l'agglomération libournaise avant de se poser dans la ville centre : Libourne.

Il y aura des œuvres contemporaines qui nous parlent de nos relations humaines, de nos univers sociaux. Des chorégraphies urbaines qui se nourrissent de notre quotidien. Des prouesses singulières et insolites. Des expériences où se confondent la réalité et la fiction. Des représentations évènementielles inspirées de l'œuvre de Joan Miro. Beaucoup de belles sensations où les rires sont étroitement liés aux émotions. Des moments forts, des histoires loufoques seront de chaque instant, à chaque coin de rue, du spectaculaire à l'intime.

Dominique Beyly Directeur de Fest'arts



Fest'arts en quelques chiffres!

34 compagnies internationales

143 représentations dont 122 gratuites

5 villages de la Communauté d'Agglomération du Libournais accueilleront les préalables « La rue prend les champs » : Les Billaux, Tizac-de-Lapouyade, Les Eglisottes-et-Chalaures, Puynormand, Lagorce,

1 programmation OFF

15 lieux de représentation

8 nationalités représentées : Allemagne, Australie, Belgique, Espagne, France, Japon, Portugal, Suisse 33



Théâtre Le Liburnia 14 rue Donnet 33500 Libourne

Relations presse . Géraldine Buisson Fixe: 05 57 74 13 14 . Port. 06 80 28 32 25 liburnia@festarts.com

Les 33 compagnies invitées

* Tháatre de rue / théatre de rue et cinéma
3C THÉATRE « Hier les Lavandières »
ANNIBAL ET SES ÉLÉPHANTS « Le film du dimanche soir ! »
CIE LES ARTS OSEURS « Livret de famille »
FRACASSE DE 12 « Hopl »
Les Chiennes Nationales « La vie devant soi »
LA CHOUING « Ainsi soit-il »
COMPAGNIE N°8 « Monstre(s) d'humanité »
CIE UNE DE PLUS « Le théâtre de la greluche »

♦ Danse / théâtre d'images chorégraphiques CIE LES AJ.T « Locked Space In » COLLECTIF A PART ÊTRE « Révélation » CLAIRE DUCREUX « Le sourire du naufragé » DANTZAZ « Naufragoak » MASTOC PRODUCTION « Dis-le moi... »

♦ Cirque / caßaret cirque / cirque aérien / Portés acroßatiques
THE FIVE FOOT FINGERS « En éventail »
CIE BRELOQUES « Ménechme »
LES BUFFALO GIRLS « Charrette »
COLLECTIF PRÊT-À-PORTER « Ça cartonne à Washington »
LOS GALINDOS « Maiurta »
MARIO QUEEN OF THE CIRCUS
MR MARCUS « C'est parti ! »
O'ULTIMO MOMENTO « Contigo »
CIE LES PHILÉBULISTES « Arcane »
CIE SACEKRIPA « Marée basse »
CIE UN DE CES 4 « Madame et sa croupe ! »

- Manipulateur d'objets / Entresort
 CIE SACEKRIPA « Vu »
 Rêve Réalité « Katia la femme sans corps »
- **b** Clown / clown et marionnetta LEANDRE « Rien à dire » CIE STERENN « Little Big men »
- Lyrique Burlesque Concerto acrobatique Opéra MOBILE « Opéra Mobile »
- ♦ Comédie muette
 CIE L'ARBRE À VACHE « M & Mme Poiseau »
 SIVOUPLAIT « Bivouac ! »
- **•** Théâtra de rue et pyrotechnie XARXA TEATRE « El foc del mar »
- Art graphique
 CIA YTUQUEPINTAS « Sueños de arena »
- **♦ Concert**BETTY BLUES « Aïe, aïe, aïe »

 LE WOMBO ORCHESTRA

)	(mn)			plan
18H30	18H30	08H3D	.54	CROUE MUSICAL BARDOUE	P.46 UNDECES.4	UYCÉE MAX
18H45	18H45	1914/65	32.	CROUE	P.24 CFLES BUFFALO GIRLS	PARKING R
18H45	18445	18H745	.06	LYRIQUE ET BURLESQUE	P37 OPÉRA MOBILE	COUR DULY
19H00	19H00	19600	.52	CROUE	P.39 LES PHILÉBULISTES	PLACE D'AF
19H00	4.9H00	19H00	20.	THEÂTRE MARIONNETTES	P47 UNEDEPLUS	LA CENTRA
	19H30	19/130	.25	THEÂTRE D'IMAGES CHORÉGRAPHIQUES	P.35 MASTOC PRODUCTION	SPLANADI
20H00	20H00	201100	30,	CONKDIE MUETTE	P.43 SIVOUPLAIT	PARKING M
20H00	20H00	Zolelog	30,	PORTES ACROBATIQUES	P.29 COLLECTIF PRET A PORTER	PLACE ABE
20H30	20H30	201180	.09	CABARET CIRQUE	P.45 THE FIVE FOOT FINGERS	PLACE DEC
20H30	20H30	Z0H80;	.07	CIRQUE (5 ANS) - 26	P.33 LOS GALINDOS	PARKING É
20H30	20H330 (% 1998)	201330	30,	DANSE	P.17 CUEALT	SESPLANAD!
20H45	20H45	20HW5	.07	PORTÉS ACROBATIQUES BURLESQUES OF	PS4 CIRQUE CONTENT POUR PEU	PLACE ABEI
21H00	21H00	211900	30.	LYRIQUE ET BURLESQUE	P.37 OPERA MOBILE	😞 COUR DU LI
21H15	21H15	ZIME TO THE TANK OF THE PARTY O	.09	CIRQUE	P.34 MARIO QUEEN OF THE CIRCUS	🕒 LYCÉE MAX
21.130	21H30	201430	.09	CROUE JERIEN	P.23 CEBRELOQUES	PARKING RI
21H30	21H30	21H30F	,57	THEÁTRE MUSICAL	P.22 ALES BETTY BLUES	LA CENTRA
21H30	211130	Z1H30	.02	(COM)	P32 ZEANDRE	COUR DE LA
21H30	21H30	21430	.42.	THÉÁTRE DE RUE SANS PARQLE	P.28 TERACASSEDE12	SESPLANADE
21H30	Z1H30	21H30C	.54	CRQUE (8 ANS) - 26	P.41 "SACEKRIPA (MARÉE BASSE)	PARKING É
21H40	21H40	21840*	.02	THEATRE DE LA CRUAUTE ORDINAIRE DEF	P.54 NON-NÉGOCIABLE	PLACE ABEI
22H15	22H15	22H15	.52	CORQUE	P.39 LES PHILÉBULISTES	PLACE D'AR
22H45	22H45	22H45	82.	THÉÁTRE ET CINÉMA	P.19 ANNIBAL & SES ELÉPHANTS	PLACE D'AR
22H45		22845	.54	THEÁTRE DE RUE ET PYROTECHNIE	P.49 XARXA TEATRE	STADE GEOF
22H45	22H45	Z2H45	30.	SPECTACLE OF FEU	P.53 ATTRAPILONE	PLACE ABEI
23H15	23H15 ··	23H15	32.	BANSE	P.31 KONPAINIA DANTZAZ	🕔 'LYCÉE MAX
0H15	0H15	0H 15	.22.	ART GRAPHIQUE	P.50 YTUQUEPINTAS	COUR DE LA
0H30	0.000 (0.000)	00H30	.09	MUSIQUE	P48 "LAWOMBO ORCHESTRA	CLA CENTRAI

- X.LINDER
- RIALTO
- LYCÉE MONTESQUIEU
- RMES DE L'ESOG
- DE F. MITTERRAND
- MADISON NUGGET'S
- EL SURCHAMP GRADINA
- CAZES
- ÉGLISE SAINT JEAN
 - DE F. MITTERRAND
- EL SURCHAMP GRADIN B
- LYCÉE MONTESQUIEU
- X LINDER
- RIALTO
- A MÉDIATHÈQUE
- **JE F. MITTERRAND**
- **EGLISE SAINT JEAN**
- EL SURCHAMP GRADINA

 - RMES DE L'ESOG
- DRGES CLÉMENCEAU RMES DE L'ESOG
 - EL SURCHAMP GRADIN B
 - (LINDER
- A MÉDIATHEQUE
- LA CENTRALE

Appel à l'dées

N'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions, vos envies, vos idées à l'aide de cette page qui vous est dédiée.

EXPEDITEUR (facultatif)
ADRESSE MAIL OU POSTALE si vous souhaitez une réponse :
MESSAGE:
······································
•••••••••••••••••••••••••••••••••••••••

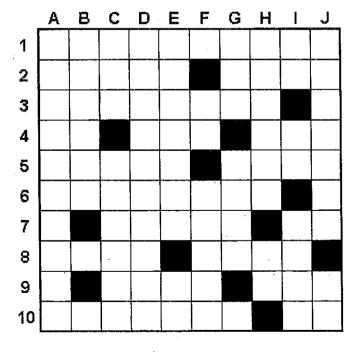
Mots croisés FRV100 - Grille référence GR-006.

Horizontalement

- 1 Agrumes
- 2 Alliage de fer Edifié
- 3 De plaisante façon
- 4 Pronom indéfini Ordre de tir Bière légère
- 5 Purgatif Grand cerf nordique
- 6 Absence de religion
- 7 Arme de sardine grillée Bouclier de tailleur
- 8 Maison de moujik Système de chauffage
- 9 Badigeonnes d'huile Troublé
- 10 Bien entrelacées Ville voisine de Dijon

Verticalement

- A Augmentation de prix
- B Plante vénéneuse
- C Fleuve africain Poisson à grosse tête
- D Elèverait au rang de dieu
- E Sa capitale est Erevan Négation
- F Obtenu Arrêt de circulation
- G Fils arabe Diffuse
- H Où l'on est né Degré musical
- I Mot de liaison Note de diapason Verre de bière
- J Il vaut de l'or Vieilles habitudes



Imprimer la grille
la solution
Retour à la liste

MAIRIE DE SAILLANS

1 Champ de Villard 33141 SAILLANS Tel: 05.57.84.32.10

Fax: 09.70.62.09.98

E mail : <u>mairie-de saillans@orange.fr</u> Site Internet : <u>www.mafriedesaillans.jilndo.com</u>

HORAIRES D'OUVERTURÉ Lundi mardi jeudi vendredi de 13h30 à 18h00

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE 05.57.84.32.10

Ouverte les mardi et vendredi de 14h00 à 18h00 E mail : bibliosaillans@yahoo.fr

GARDERIE / RESTAURANT SCOLAIR

PRESIDENTIES DES ASSOCIATIONS SAILLANAISES:

Le Fusil Saillanais
M. Olivier DEVILLE 06,74.65.81.77
La Gym volontaire
Mme Isabelle GAUTIER 05.57.74.37.02
Le Comité des Fêtes
Mme Bénédicte VARREON 05.57.84.39.72
L'Amicale des Parents d'Elèves
M. Olivier FUDAL 06.14.93.72.79
Les Amis de l'église
M. Henri TROCARD 05.57.84.37.35

L'Amicale des Anciens Combattants
M. Jean TILLET 05.24.24.51.97
Moments de Bien-être (Réflexologie)
Mme Fanny FUDAL 06.23.39.33.92
AOC SAILLANS
M. Jean-Luc BONNAUD 05.57.25.92.98
TOU'ZAZIMUTS (Randonnée)
M. Gilbert MALEIX 06.26.44.35.79
La Boule Saillanaise
M. Franck CHAMPDAVOINE 06.76.50.92.04

ASSISTANTES MATERNELLES A SAILLANS:

Christine BONNAUD 05.57.25.92.98

Baby-sitter: Aurélie SOURD 06.81.51.20.85

Charlotte LEPORACE: 06.13.39.37.09

RELAIS DES ASSISTANTES MATERNELLES (RAM) DU CANTON Mme Denise PERRIN-MAGLIONE 05.57.68.91.70

AUTRES NUMEROS UTILES

Déchetterie de VERAC: 05.57.84.35.67

Ecole: 05.57.84.30.31

FRANCE TELECOM (en cas de poteaux dangereux, câbles décrochés, chambres détériorées): 0800 083 083 GDF SUEZ: Urgence Sécurité Gaz: 0 800 47 33 33 /

Raccordement: 0 810 224 000

Gendarmerie de VILLEGOUGE : 05.57.84.86.50 Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage :

05.57,74.33,15

Restaurant Les Catalpas: 05.57.74.29.21 /

06.47.41.93.47

Service Départemental d'Incendie et de Secours

(SDIS): Urgence: 18 Standard: 05.57.55.89.41 SIAEPA (assainissement): 05.57.43.63.40

SIVU (Chenil): 05.57.69.69.88

SMICVAL (ordures ménagères et déchetterie):

05.57.55.39.79

SOGEDO (réseau d'eau): 05.57,94.01.70

TAXI GALGON: 06.79.69.13.95

TransGironde Réseau des cars: 09.74.50.00.33